

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Les associations de lutte pour les droits des femmes de l'Indre et Loire** s'indignent contre une série d'affiches anti-IVG collées en janvier dans la ville de Tours, ainsi que des tracts distribués dans les boîtes aux lettres relayant une rumeur entre le cancer et l'IVG.

Ces actions sont organisées par SOS Femmes enceintes. Cette association est non seulement opposée à l'avortement, mais également à la contraception et au mariage entre personnes de même sexe.

**Les associations de lutte pour les droits des femmes de l'Indre et Loire** rappellent que le droit à l'avortement est un droit fondamental pour toutes les femmes et en appellent au respect de la Loi « Veil - 1975 ». En effet, aujourd'hui l'avortement est un droit acquis pour les femmes et celui-ci est très encadré par la loi. Chaque femme et citoyenne française est donc libre de disposer de son corps, que ce soit pour motif médical ou personnel. L'obtention de ce droit a été un combat laborieux et le remettre en question est inacceptable pour toutes les femmes.

**Les associations de lutte pour les droits des femmes de l'Indre et Loire** assurent donc leur rôle de veille sur l'ensemble du département, et dénoncent toute remise en question de ce droit absolu à l'IVG.

**Les associations de lutte pour les droits des femmes de l'Indre et Loire** encouragent donc les médias du département à dénoncer sans modération cette action.

**Osez le féminisme 37 - CIDFF 37 - Mouvement du Nid 37 - Le  
Planning familial 37 - Centre LGBT Touraine**